

AIDES FINANCIERES POSSIBLES

Les aides financières sont possibles,
sous conditions :

- ∞ Bourse de la Région
- ∞ Promotion professionnelle
(prise en charge par l'employeur)
- ∞ Autres prises en charge
(Pôle emploi, TRANSITION PRO
ANFH ...)

Pour l'apprentissage, un contrat
d'apprentissage est établi avec un
employeur et l'IFAS.
Les apprentis peuvent bénéficier
d'aides financières spécifiques.

Institut de Formation Aide Soignant du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien

30 rue Sainte Marie
88300 NEUFCHATEAU

N° DA : 41 88 011 80 88

La certification qualité QUALIOP1 a été délivrée au titre
de la catégorie action de formation.

Les renseignements sont disponibles sur le
site internet :

www.ch-ouestvosgien.fr
rubrique Instituts de Formation

ou directement par le biais du secrétariat :

03.29.94.83.00 ou
secretariat-ifas@ch-ouestvosgien.fr

Adresses utiles

Agence Régionale de Santé de Lorraine
3 Boulevard Joffre—CS 80071
54036 NANCY Cedex

Région GRAND EST
Place Gabriel Hocquard
57036 METZ

Institut de Formation d'Aides Soignants de NEUFCHATEAU

Formation
préparant au
Diplôme d'Etat
d'Aide Soignant

LA SELECTION

(Cf arrêté du 12 avril 2021 modifiant l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admissions conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et
Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

L'admission des candidats s'effectue sur la base

- ∞ d'un dossier
- ∞ d'un entretien

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Handicap

L'accessibilité au handicap physique n'est pas réalisable au niveau de l'institut. Cependant les autres handicaps, tels que les dyslexies, sont pris en compte.

La personne en situation de handicap est invitée à en parler en amont au référent handicap de l'institut ou dès le début de sa formation, afin de permettre une reconnaissance de sa situation et de mobiliser les moyens compensatoires indispensables.

LA FORMATION

L'IFAS accueille 50 élèves sur l'année en cursus complet. La formation, de 11 mois, alterne enseignement théorique et clinique (1540 heures).

Une rentrée est organisée en septembre et en janvier.

Des cursus partiels sont réalisés pour les candidats titulaires de certains diplômes sur les 2 rentrées (AP, ARM, Ambulancier, AVF, MCAD, Bac Pro SAPAT, Bac Pro ASSP...).

L'apprentissage est réalisable en lien avec un CFA.

Référentiel de formation : la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant vise l'acquisition de 5 blocs de compétences pour l'exercice de la profession. Le diplôme d'Etat est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Enseignement Théorique (770 heures)

La formation théorique et pratique comprend 10 modules. Ces temps d'enseignement ont lieu à Neufchâteau sous forme de cours magistraux en direct ou en ligne, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travail personnel guidé.

Enseignement clinique (770 heures)

La formation en milieu professionnel comprend 4 stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins, notamment sur le CHOV mais aussi dans les établissements des départements limitrophes.

Le suivi du parcours de l'élève en formation est tracé dans son portfolio.

Taux de réussite

95 % de réussite en 2022/23

L'accompagnement en formation

Il est réalisé par des suivis pédagogiques individuels et collectifs ainsi que par des visites sur les terrains de stage, en lien avec les professionnels.

Les pratiques innovantes

Les méthodes pédagogiques s'orientent vers la simulation en santé, la pédagogie inversée, l'e-learning, les analyses de pratiques et la recherche.

L'institut de Neufchâteau a créé **une chambre de simulation**, soit une reproduction d'une chambre de patient équipée d'un système informatique, de caméras et d'un mannequin connecté.



Les poursuites d'études

Le diplôme d'Etat aide-soignant peut se poursuivre vers une orientation sur l'entrée en IFSI (allègement possible d'évaluation de quelques UE après admission en L1)

Cursus VAE Hybride

L'institut organise depuis 2023 un cursus de formation en VAE Hybride pour des personnes qui justifient d'une ou plusieurs expériences professionnelles totalisant 1607 heures en tant qu'Agent de Soins ou Faisant Fonction d'Aide-Soignant.